



## AVANT-PROPOS

Acteur fédérateur et visionnaire, la Fédération Nationale de l'Électricité, de l'Électronique et des Énergies Renouvelables s'impose comme un moteur stratégique de la transformation industrielle et énergétique du Maroc.

À travers des missions internationales structurantes, notamment au Sultanat d'Oman, un dialogue institutionnel soutenu avec les grandes administrations, et des initiatives ambitieuses en matière d'export, de normalisation et d'intelligence artificielle, la FENELEC affirme son rôle de catalyseur de compétitivité.

Engagée aux côtés de ses membres, elle anticipe les mutations technologiques, accompagne la montée en compétences et structure des filières d'excellence, des énergies renouvelables à la mobilité électrique.

Plus qu'une Fédération, la FENELEC est un partenaire de confiance, au service d'une industrie nationale souveraine, innovante et résolument tournée vers l'international.

### Mission FENELEC au Sultanat d'Oman : une dynamique structurante au service du co-investissement et des partenariats industriels

Du 2 au 5 février 2026, la FENELEC a mené une mission économique stratégique au Sultanat d'Oman, dans le cadre de sa politique d'internationalisation et de valorisation de l'expertise marocaine dans les secteurs de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables.

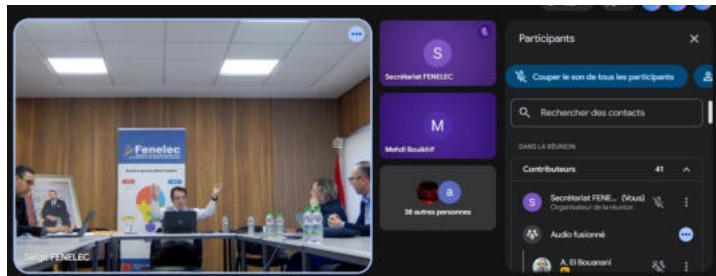


La mission a débuté à Mascate par la participation à OMNEX, forum majeur dédié aux secteurs à fort potentiel de co-investissement. Cette présence a permis d'ancrer la visibilité marocaine au sein des principales plateformes économiques omanaises et d'engager des échanges de haut niveau avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Oman ainsi qu'avec les responsables des zones économiques spéciales. Les discussions ont porté sur la complémentarité des écosystèmes industriels, les opportunités d'implantation et les projets structurants susceptibles d'intéresser les entreprises marocaines. La FENELEC a salué l'accompagnement actif de l'Ambassade du Maroc au Sultanat d'Oman.

Suite sur Page 2

### Webinaire sur les Services de Confiance Numérique et réunion stratégique de la Commission Fiscalité & Juridique

Dans le prolongement des travaux de la Commission Fiscalité et Juridique de la FENELEC, la réunion mensuelle s'est tenue aujourd'hui, 17 février 2026, au siège de la Fédération, avec une séquence centrale en format webinaire consacrée aux Services de Confiance Numérique, en présence de plus de 40 participants.



Dans un contexte marqué par l'entrée en vigueur progressive de la loi n° 43-20 relative aux services de confiance pour les transactions électroniques, les entreprises sont appelées à renforcer la conformité, la sécurité et la fiabilité de leurs échanges dématérialisés.

Le webinaire a été animé par Abdelhafid EL BOUANANI, General Manager de LRE Trust, prestataire de confiance bénéficiant d'une triple conformité auprès de la Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information (DGSSI - Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information) et de l'autorité européenne eIDAS.

Les échanges ont porté sur : la signature électronique, la lettre recommandée électronique, l'horodatage et l'identification numérique.

Suite sur Page 2

### Lancement de la formation "Stratégie de développement à l'international" durant le mois de Ramadan

En ce mois de Ramadan, la FENELEC a lancé la formation « Stratégie de développement à l'international », un programme structurant dédié à 12 entreprises membres souhaitant renforcer leur positionnement sur les marchés extérieurs.



Organisée au siège de la Fédération sur six journées, à raison de deux sessions par semaine, cette formation est animée par le Dr ALLALI Brahim et s'appuie sur une approche à la fois stratégique et opérationnelle, visant à structurer efficacement la démarche export des entreprises participantes.

Suite sur Page 2

**elec expo**  
19<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ DE L'ÉCLAIRAGE DE L'ÉLECTRONIQUE ET DE L'AUTOMATISME INDUSTRIEL

**EneR Event**  
14<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE L'ÉLECTRICITÉ ÉNERGÉTIQUE

**Tronica Expo**  
13<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTRONIQUE, LA SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE, LE BÂTIMENT INTELLIGENT, L'AVIATION, LA MÉCATRONIQUE ET L'ÉLECTRONIQUE

2026  
**25-28 NOVEMBRE**  
FOIRE INTERNATIONALE DE CASABLANCA  
EN FACE DE LA MOSQUÉE HASSAN II

[www.elecexpo.ma](http://www.elecexpo.ma)   [www.ener-event.ma](http://www.ener-event.ma)   [www.tronica-expo.ma](http://www.tronica-expo.ma)

ORGANISATEUR  
**Fenelec**  
Fédération Nationale de l'Électricité, de l'Électronique et des Énergies Renouvelables

ORGANISATEUR DÉLÉGUÉ   AVEC L'APPUI DE  
GLOBAL TRADE & EVENTS   CAFELEC

PARTENAIRE  
AMDIE   TRADE LINK

## Mission FENELEC au Sultanat d'Oman

Suite de la Page 1

Le 3 février, la Fédération a pris part au Salon IDF Oman, rendez-vous international des secteurs du bâtiment, de l'immobilier, de l'hôtellerie et du design. Cette plateforme B2B a favorisé des rencontres ciblées avec des partenaires omanais et internationaux. La FENELEC y a promu le savoir-faire national en électricité du bâtiment, éclairage, équipements électrotechniques, solutions énergétiques et systèmes intelligents, ouvrant des perspectives concrètes de distribution et de co-investissement, en cohérence avec la Vision Oman 2040.



La délégation a également effectué une visite stratégique chez Oman Cables Industry SAOG, acteur majeur de l'industrie électrique omanaise. Les échanges approfondis avec le management et la visite des unités industrielles ont permis d'identifier des axes de collaboration : transfert de savoir-faire, co-développement industriel, fourniture de solutions adaptées aux marchés africains et moyen-orientaux, et participation conjointe à des projets d'infrastructures et d'énergie.

Clôture de la mission, une audience avec l'Ambassadeur du Royaume du Maroc a permis de présenter les résultats, recommandations et perspectives de suivi. Considérée comme pleinement réussie, cette mission – **Financée par le Fonds d'appui aux associations professionnelles** – confirme la volonté de la FENELEC de structurer des partenariats durables et à forte valeur ajoutée avec les marchés stratégiques du Golfe.

## Webinaire sur les Services de Confiance Numérique

Suite de la Page 1

Un accent particulier a été mis sur la validation des documents signés via Adobe Acrobat et Microsoft, un élément clé pour la sécurisation des documents électroniques et la lutte contre la fraude.

La liste officielle des Prestataires de Services de Confiance agréés par la DGSSI est consultable ici :

<https://www.dgssi.gov.ma/fr/prestations-et-produits-reglementes>



À l'issue du webinaire, la Commission a poursuivi ses travaux autour du suivi de son plan d'action, avec la signature prochaine, en marge du Conseil d'Administration de la FENELEC début mars, de quatre conventions stratégiques avec les cabinets : LMC, ATLANTIC RE, FINACS et BOUKHRIS & ASSOCIÉS.

M. Ahmed SQUALLI Président de la Commission participera également à la rencontre avec le Directeur Général des Impôts (DGI) le 18 février 2026 au siège de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc CGEM, ainsi qu'à l'organisation, en avril, d'un séminaire dédié à la taxation locale et à la facturation électronique au profit des membres.

La Commission Fiscalité & Juridique de la FENELEC est l'exemple même du rôle proactif et structurant qu'une instance peut jouer pour accompagner les membres de la Fédération sur les enjeux réglementaires et opérationnels.

## Lancement de la formation "Stratégie de développement à l'international"

Suite de la Page 1

Les modules dispensés les 24 et 26 février 2026 ont constitué une étape clé. Ils ont permis aux bénéficiaires d'évaluer leur niveau de préparation à l'export, d'analyser leur organisation et leurs capacités internes, et d'identifier les marchés les plus porteurs pour leurs produits et services. Ces premières sessions ont favorisé une meilleure lecture des opportunités internationales et une orientation plus ciblée des actions à entreprendre.

La formation se poursuivra en mars avec des thématiques à forte valeur ajoutée : élaboration d'une stratégie marketing export performante, gestion des risques et maîtrise des aspects juridiques et financiers liés aux transactions internationales, ainsi qu'un focus sur l'exportation dans le cadre de la ZLECAf afin de tirer parti des opportunités offertes par le marché africain.

Organisée en partenariat avec Reload Consulting SARL, cette initiative s'inscrit dans la feuille de route Export 2025-2027 élaborée avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce – Maroc et l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE). **Elle est financée par le Fonds d'appui aux associations professionnelles.**

## Enquête sur les besoins en prestations métrologiques Secteurs : Électricité - Électronique - Énergies renouvelables

Dans le cadre du projet de coopération technique maroco-allemand dédié au renforcement de l'Infrastructure Qualité, le Ministère de l'Industrie et du Commerce, à travers la Direction de la Protection du Consommateur, de la Surveillance du Marché et de la Qualité DPCSMQ, lance une enquête nationale visant à identifier les besoins en prestations métrologiques.

Cette initiative cible notamment les secteurs de l'automobile, de l'électricité, de l'électronique des énergies renouvelables et de l'emballage.

La Filière Instrumentation & Métrologie de la FENELEC s'inscrit activement dans cette démarche et collabore étroitement avec la DPCSMQ afin d'assurer une mobilisation large et représentative des acteurs concernés.



Le lundi 23 février, la Filière Instrumentation & Métrologie de la FENELEC a accueilli, au siège de la Fédération, les experts de la Physikalisch-Technische Bundesanstalt, PTB, institut national de métrologie allemand, ainsi que les représentants de la DPCSMQ.

Cette rencontre a permis d'affiner l'identification des besoins en prestations métrologiques, de recueillir les retours et recommandations des opérateurs du secteur, de renforcer la mobilisation autour de l'enquête et d'explorer de nouvelles perspectives de coopération technique.

À travers cette initiative, les PME marocaines pourront accéder à des prestations métrologiques adaptées, bénéficier d'un accompagnement renforcé et contribuer à l'amélioration continue de l'infrastructure qualité nationale.

Le mesurage et la métrologie constituent un levier stratégique pour la performance industrielle, la conformité réglementaire, la protection du consommateur et la compétitivité.

Les entreprises concernées sont invitées à compléter le questionnaire :

<https://app.tedme.com?pin=3938>

La participation des entreprises concernées est déterminante pour structurer une offre de services en adéquation avec les besoins réels du marché.



## Omar EL HARTI remplace pour un second mandat à la tête de l'APIME

L'Association Professionnelle Intersectorielle pour la Mobilité Électrique APIME, affiliée à la FENELEC et pleinement engagée dans le développement de la mobilité électrique au Maroc, a célébré son troisième anniversaire à l'occasion de son Assemblée Générale électorale tenue le mercredi 25 février 2026 au siège de la FENELEC.



Cette échéance importante marque une nouvelle étape dans la structuration et la consolidation de l'écosystème national de la mobilité électrique, avec une forte mobilisation des entreprises membres et une implication accrue dans la gouvernance de l'Association.

Après l'approbation des rapports moral et financier et l'octroi du quitus au Bureau sortant, l'Assemblée Générale a procédé à l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration pour le mandat 2026-2028. À cette occasion, M. Omar EL HARTI a été reconduit à la présidence, tandis que M. Walid ANSRAH a été élu Vice-Président.

La FENELEC félicite l'APIME pour le travail accompli durant ses trois premières années et adresse ses vœux de plein succès au nouveau Bureau pour la poursuite de ses missions au service de la transition énergétique et du développement de la mobilité électrique au Maroc.

## Stratégie 2025-2029 de l'Office des Changes

La FENELEC, représentée par son Vice-Président et Président de l'Association des Fabricants, M. HASSANI Seddiq, a participé à la rencontre organisée au siège de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc, consacrée aux nouveautés de l'IGOC 2026 et aux orientations stratégiques 2025-2029 de l'Office des Changes

Tenue en présence de Driss Benchikh, Directeur Général de l'Office des Changes, cette réunion s'inscrit dans le cadre d'un dialogue institutionnel renforcé au service des opérateurs économiques. Elle a mis en lumière la nouvelle architecture de l'IGOC 2026, les mesures d'assouplissement et de simplification introduites, ainsi que leurs modalités d'application.



La stratégie 2025-2029 accorde une priorité à la clarification et à l'accessibilité de la réglementation des changes, afin d'accompagner l'internationalisation de l'économie nationale. Elle prévoit la poursuite d'une libéralisation progressive et maîtrisée, fondée sur des analyses d'impact garantissant l'équilibre entre ouverture et sécurité juridique.

Les échanges ont porté sur la promotion des exportations, le soutien à l'investissement, le commerce électronique et l'encadrement des voyages. Parmi les nouveautés figurent le relèvement des dotations pour voyages d'affaires et personnels ainsi que la revalorisation des frais de séjour pour études à l'étranger.

L'Office a également présenté la plateforme digitale « OC E-Rendez-vous », visant à fluidifier l'accès aux services. À travers sa participation, la FENELEC réaffirme son engagement en faveur d'un cadre réglementaire facilitateur, soutenant la compétitivité et l'internationalisation des entreprises.

## La FENELEC au cœur du dialogue stratégique sur la Loi de Finances 2026

Le 18 février 2026, la FENELEC, représentée par M. SQUALLI Ahmed, Président de la Commission Fiscalité & Juridique, a participé à une rencontre stratégique au siège de la CGEM. Cet échange direct avec M. Younes Idrissi Kaitouni, Directeur Général de la DGI, et M. Chakib Alj, Président de la CGEM, a permis d'aborder sans filtre les dispositions de la Loi de Finances 2026.



### Points clés :

#### Contexte et performance économique

- Croissance : près de 5% pour l'économie nationale.
- Inflation maîtrisée, témoignant de la résilience du Maroc.
- Dialogue renforcé entre le privé et l'administration fiscale pour accompagner les réformes.

#### Bilan des recettes et modernisation fiscale

- Recettes fiscales en hausse de 74% entre 2021 et 2025.
- Impôt sur les sociétés : seuil historique de 100 milliards de dirhams (+110% vs 2021).
- Transformation numérique de la DGI pour optimiser contrôles et traitements.

#### Évolution des mesures fiscales

- Convergence de l'IS : deux taux cibles (20% et 35%).
- Cotisation minimale réduite de 0,5% à 0,25%.
- Taxe sur cessions de parts sociales : de 15% à 10%.
- Remboursements TVA désormais majoritairement effectués dans l'année.

#### Retenue à la source :

Cette mesure de la Loi de Finances 2026 inquiète les entreprises quant à son impact sur leur trésorerie. La DGI a précisé qu'elle ne concernera initialement que 1 665 entreprises (réalisant plus de 200 MDH de CA), représentant tout de même 64% du CA global.

#### Nouveautés et projets futurs

- Plateforme IA & Big Data pour valorisation immobilière précise et neutre (Casablanca & Rabat pilotes).
- Lutte renforcée contre la fraude et généralisation prochaine de la facturation électronique.
- Nouvelle loi sur la fiscalité locale attendue courant 2026.

**Secteur informel** : Les artisans et petits commerçants ne sont pas la priorité immédiate, focus sur la grande fraude organisée. La FENELEC, via sa Commission Fiscalité & Juridique, accompagne ses membres dans l'appropriation des réformes et organisera prochainement des séminaires sur la taxation locale et la facturation électronique. Pour pouvoir regarder la rencontre, elle est disponible via le lien presse suivant : <https://uriz.fr/v3MF>



## L'intelligence artificielle au cœur des priorités de la FENELEC

Le 12 février 2026, la FENELEC a pris part à la 6ème édition des Rencontres de la TPE-PME, organisée au siège de la CGEM à Casablanca, autour du thème « IA & Compétitivité des entreprises industrielles ». Cette thématique, inscrite parmi les axes prioritaires de la Fédération, notamment par le bureau de son Association des Fabricants Afem/FENELEC, a mobilisé un nombre significatif de membres, traduisant une volonté claire d'intégrer l'intelligence artificielle comme levier structurant de performance industrielle.



Structurée autour des séquences « Comprendre, Expérimenter, Intégrer, Idéer, Déployer », la rencontre a permis d'exposer les fondamentaux de l'IA et de l'IA générative, l'émergence des agents intelligents autonomes ainsi que les conditions d'une adoption maîtrisée en entreprise. Les ateliers consacrés au prompt engineering et aux outils d'aide à la décision ont privilégié des cas d'usage concrets, directement applicables aux réalités opérationnelles des entreprises industrielles.

Les démonstrations ont notamment mis en évidence la transformation des documents techniques en assistants intelligents, tandis que les travaux collaboratifs ont permis aux participants d'identifier des pistes d'intégration adaptées à leurs chaînes de valeur et d'esquisser des plans d'action progressifs.

Dans cette dynamique, la FENELEC déploiera un accompagnement structuré sous le pilotage de M. Seddiq HASSANI, Vice-président de la FENELEC et Président de l'AFEM/FENELEC, en coordination avec des partenaires pionniers du domaine, afin d'inscrire durablement l'intelligence artificielle dans les pratiques industrielles et de générer un impact concret sur la performance du tissu productif de nos secteurs.

## 33ème Forum ENSEM Entreprises - 12 & 11 février 2026 à Casablanca

« Le Maroc vers un essor industriel autonome : l'ingénierie marocaine au service de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Afrique », telle est la thématique centrale de cette édition 2026.

Comme à l'accoutumée, la FENELEC et ses membres ont répondu présents en force à ce rendez-vous incontournable, affirmant leur engagement en faveur d'une industrie nationale innovante, compétitive et souveraine.

Le Forum a également accueilli une exposition où la FENELEC et plusieurs de ses adhérents ont présenté leurs solutions et innovations au service du renforcement du tissu industriel marocain.

Étudiants ingénieurs, industriels et décideurs ont échangé autour des enjeux stratégiques de transformation et de compétitivité de notre industrie.



Parmi les temps forts : Les interventions de M. Mohammed ZEGZOUTI, Président de la Commission Export & Partenariats, et de M. ALAOUI TALIBI Al Eabbas, Président de la Commission Normalisation & Réglementations, qui ont mis en lumière :

- Le rôle clé de l'ingénierie et des entreprises marocaines dans la construction d'une industrie souveraine ;

- L'importance de l'analyse de données et de la gestion de projet pour anticiper les besoins du marché et optimiser les processus industriels ;

- La nécessité d'une stratégie digitale structurée comme levier majeur de compétitivité et d'expansion à l'export, en Afrique et à l'international.

La relation stratégique entre le monde académique et le secteur industriel a également été soulignée, grâce à l'engagement d'acteurs mobilisés, notamment M. Jalal Salah Eddine, Président de la Commission Formation, Innovation et Relation avec l'Université, véritable moteur de cette dynamique.

À travers sa participation active, la FENELEC réaffirme son engagement en faveur d'une industrie nationale forte, structurée et résolument tournée vers l'avenir.

## ThermoPro : un label structurant pour la filière solaire thermique au Maroc

L'Association Marocaine des Industries Éoliennes et Solaires (AMISOLE), pôle Énergies Renouvelables et Efficacité Énergétique de la FENELEC, est partie prenante du label ThermoPro. À ce titre, elle a co-animé, aux côtés des autres partenaires, l'atelier de lancement du label ThermoPro, tenu le mardi 3 février 2026 à Casablanca. Cette participation confirme son rôle de partenaire engagé et d'acteur clé de ce dispositif, dans la continuité de son implication dans le label Taqa Pro.



Le label ThermoPro s'inscrit pleinement dans le cadre de la transition énergétique nationale et vise la structuration durable de la filière solaire thermique au Maroc, à travers la reconnaissance et la labellisation des compétences techniques des professionnels du secteur. Il est mis en œuvre avec l'appui financier de la GIZ et de l'ADEME, et l'appui technique de l'INES France, garantissant un dispositif aligné sur les meilleures pratiques internationales en matière de qualité, de performance, de sécurité et de durabilité des installations solaires thermiques.

À l'occasion de sa présentation sur l'état des lieux, les enjeux et le potentiel de la filière solaire thermique au Maroc, M. Fouad EL KOHEN, Vice-Président de la FENELEC et Président de l'Amisole/FENELEC, a souligné l'importance de ce label comme un levier de professionnalisation, de confiance et de montée en compétences des acteurs du secteur.

Le ThermoPro offre aux professionnels du solaire thermique une reconnaissance officielle de leur savoir-faire, renforçant leur crédibilité, leur visibilité sur le marché et la confiance des clients et partenaires. Il constitue également un levier d'accès à de nouvelles opportunités, à un réseau d'installateurs labellisés et à des standards de qualité régulièrement mis à jour.

Pour les utilisateurs finaux, le label ThermoPro est un gage de fiabilité, de sécurité et de durabilité, garantissant des installations conçues, réalisées et réceptionnées dans les règles de l'art, par des professionnels qualifiés, reconnus et de proximité.

Le dispositif ThermoPro repose sur un processus structuré de labellisation et se décline en plusieurs niveaux, adaptés aux profils et aux champs d'intervention des professionnels.

L'ensemble des informations détaillées relatives au label, aux critères d'éligibilité, aux formations et au processus de labellisation est disponible sur le site officiel : <http://thermopro.amee.ma/>





## Appel à manifestation d'intérêt - Labellisation TaqaPro

L'Agence Marocaine pour l'Énergie Durable Amee, l'AMISOLE et le Cluster enr lancent un appel à manifestation d'intérêt pour la labellisation TaqaPro, le label qualité national destiné aux installateurs photovoltaïques au Maroc. Cette initiative vise à structurer et professionnaliser le secteur en promouvant l'excellence technique et les bonnes pratiques.

### Deux labels sont proposés :

► **TaqaPro PV+** : Ce label est destiné aux installateurs (personnes physiques, auto-entrepreneurs ou entreprises) intervenant dans la mise en œuvre des installations photovoltaïques de de 20 kWc à 2 MWc.

► **taqaPro PV Pompage** : Ce label est destiné aux installateurs (personnes physiques, auto-entrepreneurs ou entreprises) intervenant dans la mise en œuvre des installations de pompage solaire.

### Calendrier des formations

- **TaqaPro PV Pompage** : 30 au 31 mars 2026
- **TaqaPro PV+** : 1er au 3 avril 2026
- **Lieu** : Centre de formation de l'AMEE à Marrakech
- **Date limite de candidature** : 23 mars 2026



### Inscriptions et informations

- **Inscription** : [https://lnkd.in/e\\_ZTZbw6](https://lnkd.in/e_ZTZbw6)
- **Plus d'informations** : <https://taqapro.tiiny.site>

La labellisation TaqaPro représente un levier stratégique de différenciation et de crédibilité sur le marché marocain. Elle permet aux installateurs photovoltaïques d'améliorer durablement la qualité de leurs installations et d'obtenir une reconnaissance officielle nationale, contribuant ainsi au développement harmonieux du secteur.



## FENELEC au lancement du programme Solar Rooftop 500 (SR500) à Casablanca

Le 4 février 2026, la FENELEC et ses membres ont participé au lancement officiel du programme Solar Rooftop SR500, un programme issu de la coopération climatique Maroc-Suisse et la première mise en œuvre concrète de l'Article 6.2 de l'Accord de Paris au Maroc.

Objectif : déployer 500 MWC de solaire photovoltaïque en toiture d'ici 2030 et permettre aux entreprises marocaines industrielles et tertiaires de valoriser leurs émissions évitées via les mécanismes carbone (ITMOs).

► **Bénéficiaires** : entreprises marocaines privées des secteurs industriel et tertiaire. Projets éligibles : nouvelles installations photovoltaïques en toiture ou ombrière, jusqu'à 3 MWC, pour autoconsommation, avec ou sans batteries.

- Revenus carbonés : 60% post-installation et 40% annuellement selon les émissions évitées.
- Le programme soutient la mesure et la vérification des émissions, les investissements additionnels et le développement du solaire en toiture dans le tissu productif marocain.

Pour en savoir plus et rejoindre le programme: <https://africacimatesolutions.com/sr500/>



## L'ANRE fixe le tarif de rachat de l'excédent d'électricité pour 2027-2026

Dans le cadre de la mise en œuvre des Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI visant à accélérer la transition énergétique durable, l'Autorité Nationale de Régulation de l'Électricité (ANRE) a annoncé le tarif de rachat de l'excédent d'électricité pour la période du 1er mars 2026 au 28 février 2027.



Cette mesure concerne les producteurs relevant de la loi n°13-09 sur les énergies renouvelables et de la loi n°82-21 sur l'autoproduction d'électricité. Le tarif adopté est de 21 centimes par kilowattheure en heures de pointe et de 18 centimes par kilowattheure en heures hors pointe, applicable aux réseaux Haute et Très Haute Tension ainsi qu'aux réseaux moyenne tension. Pour la Basse Tension, le tarif sera fixé ultérieurement après la mise en place du cadre réglementaire adéquat.

L'ANRE adopte pour cette première période le principe d'un tarif unique différencié par poste horaire, afin de structurer un cadre tarifaire évolutif et transparent, favorisant le développement progressif et harmonieux du secteur électrique national.

Par ailleurs, le Conseil de l'ANRE a ajusté les tarifs d'utilisation des réseaux électriques, en application des décisions précédentes. Ainsi, à compter du 1er mars 2026 : le Tarif d'Utilisation du Réseau de Transport (TURT) est fixé à 6,85 centimes/kWh, le Tarif d'Utilisation des Réseaux de Distribution Moyenne Tension (TURD) à 6,07 centimes/kWh, et la Rémunération des Services Système (TSS) à 6,81 centimes/kWh.

Ces mesures renforcent la régulation du marché électrique marocain, tout en soutenant la transition énergétique et la sécurité d'approvisionnement du Royaume. Plus de détails : <https://lnkd.in/ehWPMxTQ>



## Opportunités d'appui stratégique à l'export Programmes « Power Export » et « Tasdir Plus »

Dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte du Commerce Extérieur 2025-2027 signé en mai 2025, et conformément à notre mission de promotion des intérêts de nos adhérents, nous avons le plaisir de vous informer du lancement de deux dispositifs majeurs d'accompagnement à l'international.

Ces programmes, opérationnalisés par le Secrétariat d'État chargé du Commerce Extérieur, offrent des leviers concrets pour renforcer votre compétitivité sur les marchés étrangers :

• **Programme « Power Export »** : Un dispositif sur mesure pour les primo-exportateurs et exportateurs confirmés. Il offre un appui financier couvrant **80% des dépenses éligibles**, à hauteur de **1 à 2 millions de dirhams** respectivement. **Inscription** : <https://marocpme.gov.ma/export>



• **Programme « Tasdir Plus »** : Une assurance-crédit à l'export visant à couvrir les risques de non-paiement. Ce dispositif cible particulièrement **15 marchés africains stratégiques**.

o **Détails** : <https://www.smaex.com/Assurance-Tassdir.php>

Compte tenu du rôle central de notre secteur dans la stratégie d'exportation nationale, nous encourageons vivement les entreprises à saisir de ces opportunités. Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez vous adresser directement par courriel à : [omaktoum@mcinet.gov.ma](mailto:omaktoum@mcinet.gov.ma)

## Forum d'Affaires Maroc-Espagne-Portugal : la Coupe du Monde 2030 au cœur des opportunités économiques

La Confédération Générale des Entreprises du Maroc CGEM, la Confédération Espagnole des Organisations Entrepreneuriales CEOE et la Confédération Entrepreneuriale du Portugal CIP ont organisé conjointement le Forum d'Affaires Maroc-Espagne-Portugal consacré à la Coupe du Monde 2030, le mardi 10 février 2026 au Maroc.

Accueilli à Salé, ce rendez-vous économique majeur a réuni les acteurs des trois pays co-organisateurs du Mondial 2030 autour d'un objectif commun : explorer les opportunités d'affaires liées à l'organisation de cet événement planétaire. Les échanges ont porté sur le partage des meilleures pratiques, la valorisation d'expériences réussies, la stimulation de l'innovation et l'optimisation de l'impact économique et industriel à long terme des investissements engagés dans le cadre de la Coupe du Monde.

La rencontre s'est tenue sous la présidence de M. Fouzi Lekjaa, Ministre chargé du Budget et Président de la Fédération Royale Marocaine de Football. Elle a été marquée par les interventions des présidents des trois confédérations patronales ainsi que par celles des responsables de fédérations sectorielles marocaines, espagnoles et portugaises. La FENELEC y était représentée par M. Mohammed Zegzouti, Président de la Commission Export, Partenariat et Communication.

Plus de 200 entreprises issues des trois pays, opérant dans des secteurs clés liés à l'organisation de grands événements sportifs internationaux, notamment les infrastructures, la mobilité, le tourisme, l'hôtellerie, l'innovation, les services digitaux et la logistique, ont pris part à ce forum. Une journée riche en échanges, confirmant la Coupe du Monde 2030 comme un puissant levier de coopération économique et de développement partagé entre le Maroc, l'Espagne et le Portugal.

A noter également que la FENELEC a inscrit à son programme 2026 une mission au Portugal et en Espagne, visant à rencontrer ses homologues ainsi que leurs adhérents respectifs, afin de renforcer les partenariats sectoriels et d'explorer de nouvelles perspectives de collaboration dans le cadre de la Co-organisation de la Coupe du Monde 2030.

## Activités de normalisation



• Suite à la réunion de la **Commission de Normalisation des fils, câbles et accessoires (CN 34-Imanor)**, tenue le 30/01/2026, l'IMANOR lance une enquête publique **19 projets de normes marocaines** portant notamment sur :

- LES LIGNES D'ENERGIE,
- LES CABLES MT,
- LES ISOLATEURS POUR LIGNES AERIENNES
- LES CABLES A FIBRES OPTIQUES POUR USAGE INTERIEUR.



La liste de projet de norme et le formulaire des commentaires sont accessibles via le lien suivant : <https://www.imanor.gov.ma/enquete-publique-06-2026/>

Les commentaires sur ces PNM doivent être transmis directement à l'adresse électronique suivante : [alami@imanor.gov.ma](mailto:alami@imanor.gov.ma) avant le délai fixé.

• La **Commission Nationale de Normalisation d'accréditation (CN 48-Imanor)**, a tenu sa réunion le jeudi 26 février 2026 au siège de l'IMANOR consacrée à l'examen de 29 projets de normes marocaines, de 3 projets de documents normatifs marocains et la revue de 8 normes marocaines, en lien avec les activités d'évaluation de la conformité.

• La **Commission de normalisation de la compatibilité électromagnétique** tiendra sa réunion le jeudi 12 mars 2026 à 10h00 au siège de l'IMANOR consacrée à l'examen de 20 projets de normes marocaines (PNM) et 3 projets de rapports techniques (PRT) portant notamment sur les câbles BT à blindage électromagnétique ainsi que les exigences et essais d'immunité aux champs électromagnétiques

## Nouvelle Adhésion

Dans l'Association des Fabricants Afem/FENELEC

La Société **CUMELT MAROC SARL AU** représentée par son Directrice Exécutif M. KALOEV Artem